



Traditionnellement en cette période aura lieu le **MARCHE de NOËL des Ecoles** dans la cour de primaire le vendredi 19 décembre à partir de 18h. Vente d'objets fabriqués par les enfants, vin chaud, marrons grillés, chocolat chaud et gâteaux seront vendus au profit des coopératives scolaires. **L'APE renouvellera sa vente d'enveloppe gagnante à 1€ !! Venez nombreux.**



ELECTIONS CANTONALES
22 et 29 mars 2015

Etat civil

- Naissances : 8
- Mariages : 3
- Décès : 11

En remplacement des réunions de quartiers, une réunion publique se déroulera vendredi 13 mars 2015 à 18h à la salle du P'tit Clou

Bulletin n° 27
Novembre 2014

Mairie de Saint-Gondon
10, route de Gien
45500 SAINT-GONDON

Tél. : 02 38 36 90 76 - Fax : 02 38 36 26 03
e-mail : mairie-st.gondon@wanadoo.fr
Site internet : <http://saintgondon.free.fr/>
www.echogondulfien.canalblog.com

SECRETARIAT ASSURÉ PAR
MARJORIE FOIRY ET FRÉDÉRIQUE PELÉ



INFOS

Edito du Maire

Depuis plus de deux ans les médias évoquent les réformes territoriales. On découpe, on regroupe, on supprime, les cantons, les départements, les régions, les syndicats de Pays, les communautés de communes, avec plus ou moins de succès. On redistribue les rôles et les compétences de ces mêmes territoires.

Qu'en est-il des territoires qui nous concernent ? Notre région Centre reste à l'identique et s'appellera "Centre Val de Loire". Les départements subsistent encore, mais je vous rappelle que le nombre de cantons est divisé par deux et que dans notre cas nous sommes rattachés au canton de Sully sur Loire. Il est certain que le rôle de chacune de ces deux assemblées sera redéfini, en principe pour le clarifier.

Plus proche de nous, que se passe-t-il au niveau des Communautés de communes et des communes ? Il y a une forte incitation au regroupement des petites communautés entre elles et des plus grosses à se regrouper en agglomération (plus de 50 000 habitants).

A l'heure actuelle, les communautés de Briare et de Chatillon sur Loire étudient la possibilité de se regrouper. Quant à la Communauté des Communes Giennoises, dont nous faisons partie, nous travaillons sur les transferts des compétences et le schéma de mutualisation. La loi nous oblige à présenter ce schéma de mutualisation pour début 2015.

Le transfert de compétences sur la Communauté implique que la commune n'a plus autorité dans le domaine concerné. En ce qui nous concerne, les compétences à transférer sont les crèches (notre commune n'est pas concernée pour le moment), les bâtiments sportifs couverts (Salle Joël Tassez) et les voiries communales. Ces compétences s'ajoutent à celles déjà transférées : assainissement, économie, politique de logement, action sociale. La voirie, dont je suis en charge en tant que Vice-Président, est le transfert le plus important. Il s'agit de toutes les voiries (chaussée, trottoir, bordures, fossés, panneaux) sauf les voiries départementales et les chemins ruraux. Ces transferts ne sont pas gratuits pour autant, car chaque commune va verser, chaque année, à la Communauté une compensation équivalente à la charge transférée. La définition des limites de la compétence transférée est un exercice aussi délicat qu'important pour l'avenir de notre collectivité.

Cependant dans un souci d'efficacité, les services de proximité tels que déneigement, désherbage, bouchage de trous, etc. seront toujours exécutés par un agent communal.

En ce qui concerne la mutualisation, il s'agit de partager des moyens (humains et matériels) afin d'optimiser les dépenses de fonctionnement. Dans ce cas, les communes ne sont pas dessaisies de leur autorité sur les compétences concernées.

Enfin il faut rappeler que le Syndicat du Pays Giennois a pris la compétence Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT). Ce SCOT qui s'élabore au niveau des trois communautés (Gien, Briare et Chatillon) sera effectif fin 2015 et sera la base obligatoire des Plan Locaux d'Urbanisme (ex POS) avec comme conséquence directe une réduction drastique des surfaces constructibles.

Ces sujets sont complexes, mais les orientations qui seront prises engagent radicalement l'avenir de nos collectivités.

Vous êtes cordialement invités aux Vœux du Maire le samedi 10 janvier 2015 à 10h

Les enfants du regroupement scolaire St Gondon/St Florent seront réunis le vendredi 19 décembre à 14 h dans la salle du P'tit Clou pour un spectacle musical et comique produit par Joël BOUREUX et son fils Kévin, qui se chargeront de mettre les enfants dans une ambiance festive qui symbolisera le passage avec les vacances de fin d'année.



CALENDRIER DES FÊTES DE JANVIER À JUIN 2015

8	Février	Repas du Club - Salle du P'tit Clou	Club de l'Amitié
18	Mars	Concours de belote - Salle du P'tit Clou	Comité des Fêtes
28	Mars	Soirée Country - Salle du P'tit Clou	APE
2	Avril	Atelier fleurs - Salle du P'tit Clou	Club de l'Amitié
11	Avril	Concert de Jazz - Grange du Prieuré	Amicale de Saint-Gondon
18	Avril	Théâtre de l'Abeille - Grange du Prieuré	Amicale de Saint-Gondon
1 ^{er}	Mai	Randonnée pédestre / VTT - Cour de l'école	Comité des Fêtes
17	Mai	Fête de l'andouille - Rues du village	Comité des Fêtes
28	Mai	Atelier fleurs - Salle du P'tit Clou	Club de l'Amitié
30/31	Mai	Compétition Kempo - Salle de sports	Centre Shantizen
31	Mai	Tambour TAÏKO - Cour de l'école	Centre Shantizen
13	Juin	Spectacle de rue - Place de la Liberté	Amicale de Saint-Gondon
18	Juillet	Fête Champêtre - Rues du village	Comité des Fêtes

La commémoration du 70^e anniversaire des événements du 18 août 1944

(voir l'article historique) s'est déroulée sous le soleil, avec de nombreuses personnalités, politiques et militaires, maires, sénateur, amiral ainsi que la venue de véhicules d'époques sous l'égide de l'association "Ruquet Memory Club" regroupant des passionnés de véhicules militaires dont la reconstitution historique était vraiment une réussite.



A cette occasion la médaille du combattant volontaire de la Résistance a été remise à Georges Bailly le seul survivant de cette tragédie.

EXPOSITION « COULEURS et FORMES »



Avec cette 31^e édition, une nouvelle décennie est ouverte aux organisateurs pour proposer toujours de nouveaux artistes aux visiteurs qui une fois encore n'ont pas failli au rendez-

vous de cette manifestation bien ancrée dans la promotion de la culture de notre pays Giennois. Les 160 enfants du regroupement scolaire accompagnés de leurs enseignants sont venus admirer les œuvres des 11 artistes présents cette année. Les jeunes visiteurs ont d'ailleurs pu découvrir et s'initier à l'art de la mosaïque et du collage façon patchwork avec respectivement Guillaume AZNAR et Marie-Christine NORMAN.



Bistrot

Le nouveau patron du Bistrot, Thierry LABBE a repris ce commerce avec beaucoup d'enthousiasme au 1^{er} septembre. Nous lui souhaitons tous nos vœux de réussite.



RECYCLAGE



Saint-Gondon a fait appel au service de l'entreprise VETECO afin de contribuer au recyclage des textiles, linges et chaussures (TLC) propres et secs. Aussi vous trouverez des bornes de collecte textiles, VETECO BOX TEXTILE dans le village (sur la route de l'Ormet (dépot communal) et sur le parking poids lourds dans la zone industrielle de Saint Marc. Alors n'hésitez pas à vider vos armoires. VETECO s'engage à assurer un service de collecte propre, silencieux, et régulier. Ces box sont anti intrusion.



Si vous souhaitez savoir ce que deviennent vos vieux vêtements vous pouvez vous connecter sur veteco.fr

CATÉCHISME

Les cours de catéchisme reprennent à Saint Gondon à l'initiative de Mme Claire Nguyen tous les mardis de 15h30 à 16h30 au presbytère.
Renseignements au : 02 38 36 96 72



A l'occasion de la traditionnelle fête de la Sainte Barbe 4 pompiers ont été promus, de gauche à droite : Damien Leroy 1^{er} classe, Sébastien Bedu Caporal, Philippe BRUDER, Sébastien PELE. Le dernier sur la photo étant le chef du centre Saint Gondon/Saint Florent, Jean-Pierre FERREIRA.

RENTREE SCOLAIRE 2014/2015

"La rentrée 2014 a été marquée par le changement des rythmes scolaires. Les enfants ont désormais école les mercredis matins jusqu'à 11h40 et les temps d'activités péri-scolaires ont lieu les mardis et vendredis après-midi de 15h10 à 16h30.

Les 85 élèves inscrits pratiquent des activités tant manuelles que sportives proposées et financées à ce jour par le **SIIS** (Syndicat Intercommunal d'Intérêt Scolaire) et avec la participation bénévole d'une association locale que nous remercions pour son implication.

On peut dire que les retombées de ce 1^{er} trimestre sont positives et que les activités se déroulent dans la bonne humeur."

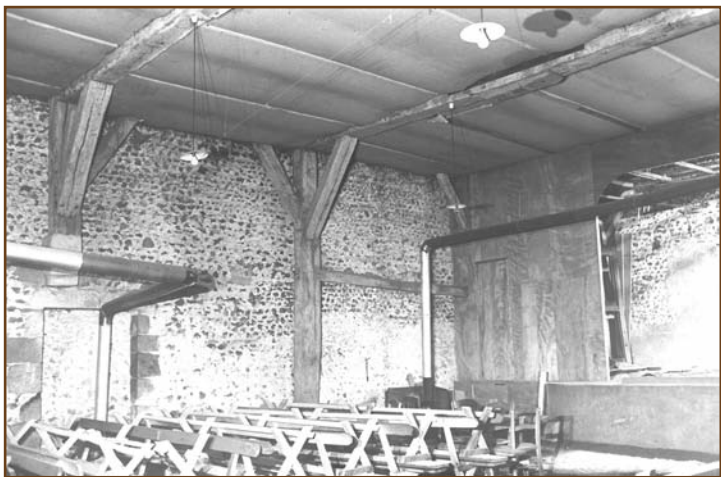
FOOTBALL - PROCHAINS MATCHES DE CHAMPIONNAT

Les prochaines rencontres sur le terrain Forcinerie :

6 décembre 2014
13 décembre 2014
14 février 2015
21 mars 2015

11 avril 2015
25 avril 2015
16 mai 2015
06 juin 2015

Acquisition de la Grange du Prieuré



En 1952, l'Association ESSOR se constituait et devenait propriétaire de la Grange du Prieuré. Le 28 septembre 1979, la commune signait avec l'ESSOR un bail emphytéotique de 75 ans (le bâtiment était dans l'état que l'on peut voir sur cette photo). En 1980, les travaux de rénovation, subventionnés par la Région commençaient. Cette année, en 2014, la commune s'apprête à acquérir cette grange.

Exposition sur les Poilus de Saint Gondon



Plus de 200 personnes sont venues pendant deux week-ends visiter l'exposition intitulée "Les Poilus de Saint-Gondon" organisée par l'Association Saint-Gondon Patrimoine Historique à l'occasion du centenaire de la guerre 1914-1918.

Cette exposition retraçait le parcours de trois soldats de Saint Gondon pendant la Grande Guerre, elle a rencontré un public de connaisseurs, ainsi que les enfants des écoles de Saint-Gondon et de Saint-Florent, intéressés par la découverte d'une page de leur histoire.



Jumelage

Du 1^{er} au 6 août, dans le cadre du jumelage Saint Gondon et Dernisoara, Saint Gondon Fraternité a accueilli une délégation de huit Roumains. Nous leur avons fait découvrir notre école, la ferme des Bordelets, mais aussi le patrimoine local, comme le montre cette photo au château de Menetou Salon.



Société ARTIC 45



Deux frères, Franck et Thierry Renard, se sont associés il y a trois ans afin de créer la société ARTIC 45 et s'implanter à Saint-Gondon.

Leur activité consiste en l'isolation de tuyauterie d'eau chaude ou de chauffage permettant d'éviter les pertes d'énergie entre la chaudière et les points de distribution de chaleur, d'où le terme de calorifugeage. D'autres fluides sont amenés à être isolés comme les tuyaux d'eau glacée des appareils de climatisation afin d'éviter la condensation ou les tuyaux transportant la vapeur dans certaines usines.

Leur travail s'adresse donc essentiellement à des usines, des bâtiments disposant de chauffages collectifs ou des systèmes de climatisation industrielle et le plus souvent sous forme de sous-traitance.

L'atelier de la zone Saint Marc permet la préparation des isolants. Des rouleaux d'aluminium sont alors découpés par des gabarits selon les diamètres des tuyaux à isoler puis formés en gaine et coudés afin de protéger la laine de roche ou autre matériau utilisé comme isolant des tuyaux concernés.



Leur secteur d'activité s'étend sur un rayon de 150 km environ, c'est-à-dire la région Centre et le sud de l'Ile-De-France. Au nombre de deux, ils emploient régulièrement des intérimaires en périodes de fortes activités et sont ouverts aux personnes désirant effectuer un stage dans ce secteur.

Colis gourmandises aux personnes de plus de 75 ans



Depuis de nombreuses années à l'occasion de Pâques, la municipalité à l'initiative des membres du CCAS distribue à domicile un colis de gourmandises aux personnes âgées de plus de 75 ans. Au fil des années, nous avons constaté et entendu que bien souvent la plupart des personnes concernées et souvent chez les personnes seules, qu'au-delà du contenu, le plaisir était surtout l'attention apportée et parfois tout simplement la visite ; présence éphémère que certains souhaiteraient prolonger. Il y a donc un véritable besoin de rompre l'isolement. C'est pourquoi, soucieux d'apporter une aide mieux appropriée que les membres du CCAS proposent pour 2015 de changer cette formule en proposant plutôt d'inviter toutes les personnes concernées et leur conjoint à la salle du P'tit Clou pour un goûter à thème avec animations qui se déroulera en avril. Courant février nous dévoilerons par courrier tous les détails aux personnes concernées.

Saint-Gondon, août 1944

Ces événements dramatiques, dont nous venons de célébrer le 70^e anniversaire, nous sont essentiellement connus par un article paru au début des années 50 dans le Journal de Gien sous la plume de l'abbé Courtial, curé de la paroisse. Ce texte, riche en détails sur les épisodes dont le narrateur à lui-même été le témoin direct, est aussi parfois très évasif dans d'autres phases pourtant essentielles, ce qui ouvre le champ à de nombreuses interprétations.

Voici néanmoins un résumé de ce qui semble avéré.

Le vendredi 18 août, en fin de matinée, avant l'entrée du bourg, au lieu-dit « la Montée des Vignes », un groupe de sept résistants, circulant dans deux voitures et arborant les insignes des FFI, se retrouvèrent fortuitement face à un détachement de soldats allemands. Une fusillade éclata, faisant quatre morts parmi les résistants, dont leur chef Ernest Bildstein. Trois parvinrent à s'échapper. Les allemands recherchèrent les fuyards, notamment à Dominus où ils menacèrent de prendre des otages. Par bonheur une religieuse alsacienne germanophone, qui se trouvait là, parvint à les convaincre qu'aucun résistant ne se cachait dans la propriété. Néanmoins ils incendièrent la ferme voisine de la Chassenaudière ...

L'abbé Courtial, dans son récit, parle d'une embuscade. Le mot sera ensuite repris par la plupart des commentateurs, et fera ainsi figure de vérité officielle. Replacée dans le contexte de l'époque, cette hypothèse n'est cependant guère convaincante : n'oublions pas que les allemands, à cette date précise, savaient que la guerre était perdue, qu'ils fuyaient devant les troupes alliées et n'avaient plus le temps de monter ce genre d'opérations. Par contre quand leur retraite était freinée par des actions de harcèlement, ils pouvaient, en effet, « passer leurs nerfs » comme le dit l'abbé Courtial à propos de l'incendie de la Chassenaudière, mais aussi, hélas, comme le montrent les exemples dramatiques d'Oradour et de Maillé.

Les événements, ensuite, s'enchaînèrent de façon inattendue.

Le soir même, dans le bourg, un soldat allemand fut tué accidentellement par une grenade qu'il manipulait. L'explosion fit aussi plusieurs blessés, a priori tous allemands.

Le lendemain, d'autres soldats découvrirent les cadavres des quatre résistants qui avaient été transportés la veille dans la cour de l'école, et, sur la bâche qui les recouvrait, quatre brassards de FFI déposés là « par des mains plus inspirées par la ferveur patriotique que par la prudence » pour reprendre l'expression de l'abbé Courtial. C'est alors qu'intervint un officier allemand dont l'état d'exaspération avait sans doute altéré les facultés de raisonnement, car, amalgamant la découverte des brassards FFI et l'explosion de la grenade qu'il devait pourtant savoir accidentelle, il enjoignit au maire de désigner dix otages pour les fusiller ! Après beaucoup de palabres, dans une ambiance kafkaïenne, c'est encore une fois l'arrivée opportune d'un interprète qui permit de calmer l'irascible officier. Toutefois celui-ci menaçait d'incendier le village en cas de nouvelle provocation, et fit mettre une mitrailleuse en batterie dans le clocher...

Le lendemain, dimanche, se passa sans autre incident, mais le lundi la paranoïa des allemands atteignit son comble quand, le soir, ils firent regrouper dans l'église tous les hommes de la commune de 14 à 60 ans ... Même s'il est douteux que beaucoup aient été informés de ce qui s'était passé quelques semaines plus tôt dans un village du Limousin, on imagine aisément l'angoisse de ceux qui étaient ainsi reclus, et celle des épouses ou des mères restées cloîtrées chez elles, tandis qu'à l'extérieur des salves de mitrailleuses retentissaient ... Après une nuit qui dut paraître interminable, les premiers qui mirent un pied dehors purent constater, à leur grand soulagement, que les allemands étaient partis, et que le cauchemar venait de prendre fin ...

Un détail cependant, qui n'est pas mentionné dans le récit de l'abbé Courtial : en fait tous les hommes n'obéirent pas aux injonctions des allemands, certains « prirent le maquis », et notamment des anciens combattants de la guerre précédente ...

Soixante-dix ans plus tard l'érosion du temps sur la mémoire tend à faire de ces événements une sorte de drame classique, avec unité de lieu, de temps et d'action. En fait ils se sont déroulés sur quatre jours pleins, en trois épisodes distincts que des comportements individuels improbables, parfois à la limite de l'acte manqué, ont contribué à dramatiser, mais sans pour autant que l'on puisse discerner d'autre lien de causalité que le climat de panique ou d'exaltation qui régnait alors...

Jacques Supplisson

Association Saint-Gondon Patrimoine Historique